



Agir pour
la biodiversité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 janvier 2023

LE GROUPE LA POSTE ET LA LPO S'UNISSENT POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ LOCALE

Le mercredi 25 janvier, Philippe Wahl, Président directeur général du groupe La Poste et Allain Bougrain Dubourg, Président de la LPO, ont signé une convention de partenariat (2023-2025) en faveur de la biodiversité et la lutte contre l'érosion du vivant.

En mai 2022, le groupe La Poste a décidé d'intégrer un volet biodiversité dans sa stratégie RSE. Pour mener à bien cette ambition et agir sur le long terme, le groupe s'associe à la LPO, expert reconnu dans ce domaine. Ce partenariat naturel est fondé sur la valeur de proximité, commune aux 2 entités, et la mise en œuvre de plans d'actions locaux afin de prendre en compte les spécificités de chaque territoire.

Des engagements au cœur des territoires

Dans le cadre de ce partenariat, 3 grands enjeux en faveur de la biodiversité sont identifiés :

- Réduire les pressions exercées par les activités de La Poste sur la biodiversité :

- La pression foncière, le groupe disposant de plus de 10 000 bâtiments en France
- La pression des transports liés aux activités logistiques
- La pression liée aux activités bancaires de financement et d'investissement.

- Engager les postiers et les postières :

- En les **sensibilisant** aux enjeux en matière de biodiversité.
- En les **formant** aux bonnes pratiques de préservation de la biodiversité dans leurs métiers avec des formations conçues par La Poste et la LPO.
- En les **mobilisant** pour leur permettre de réaliser des missions dans le cadre du mécénat de compétences en faveur de la biodiversité, en métropole et dans les outre-mer.

- Informer le plus grand nombre sur les enjeux de la biodiversité : La Poste est en mesure de relayer largement les connaissances de la LPO et de contribuer à une plus forte sensibilisation du grand public sur les besoins de protection du vivant. Dès cette année, deux opérations d'envergure seront menées : émission d'un bloc de 4 timbres (septembre 2023), dans la série annuelle « La Terre et les Hommes » pour évoquer les oiseaux à protéger, et des séries limitées de colis prêt-à-expédier aux couleurs de la biodiversité.

Une déclinaison spécifique en Outre-mer et un déploiement international dès 2023

80 % de la biodiversité française se trouvent dans les Outre-mer. De ce fait, le groupe La Poste a dédié un plan d'action spécifique en faveur de la biodiversité dans les départements ultramarins, où la LPO dispose d'un réseau de partenaires.

Ce plan d'action a été conçu par la LPO et la Direction de La Poste en Outre-mer pour les 3 ans à venir. Il couvrira progressivement les 5 départements où La Poste est présente, avec la même ambition qu'en métropole : protéger la biodiversité sur les sites, créer des Refuges LPO et faire de la pédagogie auprès de la population.

La LPO est intégrée à un réseau mondial d'experts nationaux, ce qui permet au groupe La Poste, présent à l'international à travers sa branche Géopost et le groupe La Banque



**Agir pour
la biodiversité**

Postale, d'irriguer toutes ses implantations. Des plans d'actions construits conjointement seront ainsi déployés dans d'autres pays d'Europe avec le soutien du réseau BirdLife International, dont la LPO est le représentant en France.

Philippe Wahl : « Entreprise à mission depuis juin 2021 et déjà engagé dans la lutte contre le changement climatique et pour le développement de l'économie circulaire, le Groupe La Poste intègre un troisième axe dans son action en faveur de l'environnement, celui de la préservation du vivant. Le changement climatique est à l'origine de la dégradation de la biodiversité et des écosystèmes. L'ampleur de ces pertes impose une action collective dans laquelle le groupe La Poste a décidé de s'impliquer en se dotant d'une politique biodiversité forte au côté de la LPO, acteur historique et essentiel de ce combat. »

Allain Bougrain-Dubourg : « La LPO se réjouit d'ajouter le groupe La Poste à son réseau d'entreprises partenaires engagées pour la protection de la nature. Le dramatique effondrement du vivant auquel nous assistons exige la mobilisation collective de tous les acteurs de la société afin d'amplifier les actions nécessaires pour le stopper. En associant l'hirondelle de la Poste aux macareux de la LPO, on peut espérer porter efficacement le message du respect de la biodiversité. »

La poursuite d'un partenariat initié par La Poste Immobilier en 2019

La LPO et La Poste Immobilier sont partenaires depuis mars 2019. Ce partenariat porte sur la réduction de la pression immobilière du groupe La Poste à travers des actions de sensibilisation, de formation et d'interventions concrètes sur les sites postaux en faveur de la biodiversité telles que la réalisation de diagnostics écologiques, la mise en œuvre d'accompagnements Biodiversité et la mise en place de la démarche « Refuge LPO Entreprise » lorsque les sites sont éligibles.

Un refuge LPO Entreprise est un terrain sur lequel l'entreprise s'engage à accueillir, protéger et favoriser la faune et la flore sauvages, en respectant la charte des Refuges LPO et en s'appuyant sur les 15 gestes favorables à la biodiversité. Une convention engage notamment l'entreprise à mettre en place un plan de gestion de ses espaces verts et à sensibiliser ses collaborateurs à la protection des espèces présentes sur le site.

A ce jour 17 sites postaux ont signé une convention Refuges, dont 13 en 2022. Par ailleurs, une dizaine d'autres sites postaux sont actuellement en cours d'étude pour rejoindre le réseau Refuges.

La Banque Postale a intégré la biodiversité dans les axes de sa stratégie RSE

Elle s'est rapprochée de la LPO courant 2022 afin de définir les contours d'une coopération renforcée à partir de 2023. Ce partenariat permettra notamment :

- d'inscrire la LPO sur la plateforme Charitips. Solution unique de *Donation as a service* Charitips permet via la création d'expériences caritatives personnalisées la collecte de fonds pour les projets portés par des associations ;
- d'inclure la LPO comme bénéficiaire du programme de Cashback. Proposé gratuitement aux détenteurs d'une carte bancaire, ce programme permet aux clients de La Banque Postale de récupérer une proportion de leurs dépenses auprès de 350 marchands partenaires. Les bénéfices générés par le dispositif de cashback peuvent être partagés de manière solidaire via différentes fonctionnalités dont le don à une association partenaire ;
- de proposer aux salariés l'arrondi sur salaire au profit de la LPO en particulier via sa filiale Louvre Banque Privée.



**Agir pour
la biodiversité**

A propos du groupe La Poste :

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, GeoPost, La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11^e bancassureur européen. La Poste distribue plus de 18 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. Attaché à sa présence territoriale, le groupe compte 17 000 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 18 000 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis). En 2021, le groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 34,6 milliards d'euros, dont 41 % à l'international, et emploie près de 245 000 collaborateurs, dans 63 pays sur 5 continents dont 193 000 en France.

Entreprise à mission depuis juin 2021, leader de la transition écologique et de la finance verte, La Poste ambitionne d'atteindre le « zéro émission nette » à horizon 2050. Avec son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe l'ambition de devenir la première plateforme européenne du lien et des échanges, humaine et digitale, verte et citoyenne, au service de ses clients dans leurs projets et de la société tout entière dans ses transformations.

A propos de la LPO :

Créée en 1912 et forte aujourd'hui de plus de 66000 adhérents, 8000 bénévoles et 650 salariés répartis sur l'ensemble du territoire, la LPO œuvre au quotidien pour la protection de la nature en menant trois grandes missions : la connaissance et la conservation de la biodiversité ; la préservation et la gestion des espaces naturels ; l'éducation à l'environnement et la mobilisation de la société.

Contacts presse :

Groupe La Poste : service.presse@laposte.fr : 01 55 44 22 37

LPO : Carine Carbon, carine.carbon@lpo.fr, 06.34.12.50.69